

Coullons, Le Journal

Février 2019 - N° 40

Agenda



FÉVRIER

- Sam. 9 **Carnaval** du Comité des Fêtes
Sam. 16 **Soirée dansante**
de l'Harmonie de Coullons

MARS

- Sam. 2 **Assemblée Générale** La Gardonnette
Dim. 3 **Loto** Club de l'Amitié
Sam. 9 **Pêche à la truite** La Huttière
La Gardonnette
Dim. 10 **Loto** Football Club Coullons/Cerdon
Dim. 17 **Randonnée la Paysanne**
Rando Loisirs Coullons
Sam. 23 **Stage Yoga et Sophrologie** Yes Yoga Dojo
Sam. 23 **Pêche à la truite** La Huttière
Dim. 24 La Gardonnette
Dim. 24 **Loto**
Association Marché de Noël de Coullons
Sam. 30 **Tournoi Adultes** Badminton
Sam. 30 **Championnat départemental**
par équipes séniors Judo (Dojo)
Sam. 30 **Représentation théâtrale** Les Argellons

CCAS

Les membres du CCAS invitent les personnes âgées de plus de 75 ans, habitant Coullons et non-inscrits sur les listes électorales, à se manifester à la Mairie afin de pouvoir bénéficier des actions du CCAS (repas des aînés ou colis de Noël) et ce avant le 15 février.

Edito

Stratégie !

La fin de l'année 2018 aura été décidément bien agitée avec le désormais fameux mouvement des gilets jaunes. Pour vous donner mon sentiment, quel que soit la légitimité que chacun d'entre vous voudra bien leur prêter, ces événements ont terni les fêtes de fin d'année qui devraient être symbole de fraternité et de solidarité.

Loin de l'idée de donner des leçons au gouvernement, je pense toutefois intéressant de rappeler quelques règles de base que l'on enseigne dans les entreprises. Tout d'abord, en raison principalement du caractère somme toute un peu indiscipliné de nos concitoyens, il est communément admis qu'une stratégie doit être expliquée afin que chacun puisse la comprendre sinon se l'approprier.

Qui d'entre nous pense détenir des explications claires sur pourquoi « l'essence est mieux que le gas-oil et l'électricité mieux que l'essence » ? A contrario l'on peut lire que les dernières générations de moteurs à essence libèrent des particules et que la fabrication des batteries pose des problèmes environnementaux significatifs... sans parler de leur recyclage. De ce fait la hausse des taxes devient « le fait du prince » ou un prétexte à taxer encore plus aux yeux des automobilistes.

Alors réformer oui, notre pays en a bien besoin. Mais si la remise à plat des aides sociales avait été priorisée, dans un esprit de simplification, d'universalité et donc de transparence et de justice, peut être aurions-nous commencé par « le bon bout ». Et il y avait là matière à justement récompenser celui qui travaille ou a travaillé. Au lieu de cela les campagnes sont pénalisées par le 80 km/heure sur les routes départementales et sanctionnées financièrement dans leurs déplacements. Idéal pour nourrir du ressentiment face à nos « élites » parisiennes.

Et puis comme je l'ai souvent exprimé, la réduction des dépenses de l'état devient une problématique majeure. Hors, les budgets sont perpétuellement en déficit depuis des décennies, un peu plus ou un peu moins c'est tout sauf de la réforme. Et pouvoir passer avec des marges de manœuvre financières d'une écologie punitive à une écologie incitative serait autrement mieux perçu et efficace.

Pour 2019, j'en appelle donc au courage et au bon sens de nos gouvernants.

Et vous souhaite à toutes et à tous, en mon nom et en celui de mon conseil municipal, santé, bonheur et prospérité pour cette nouvelle année.

Hervé PICHERY, Maire de Coullons



PERMANENCES GENDARMERIE



L'une des demandes faites par les coullonnais lors de la rencontre entre la gendarmerie et la population, fin novembre 2018, avait été de resserrer les liens entre les militaires et les usagers. Avec l'appui de la municipalité, les gendarmes de la brigade de Gien vont donc assurer, tous les vendredis, de 9h00 à 12h00, une permanence dans les locaux de la mairie.

N'hésitez pas à venir les rencontrer pour échanger avec eux, leur poser des questions, leur proposer une information qui vous semblerait importante pour vous, votre famille, votre entourage, votre voisinage.

Les gendarmes sont là, disponibles pour vous, et à votre écoute.

Qu'on se le dise !!

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Vous avez participé aux opérations de recensement de la population qui se sont tenues du 18 janvier au 17 février 2018 et avez répondu aux questions des 6 agents recenseurs.

Le 1^{er} janvier 2019, l'INSEE a publié le chiffre de 2430 habitants pour la population légale de Coullons fin 2016 (2462 habitants en 2011).



Le chiffre de la population légale est important pour la Commune. Il nous permet d'obtenir des dotations financières par l'Etat et de programmer ainsi des investissements pour le bien être de tous.

“DES NOUVELLES PLACES DE COVOITURAGE”



Nous vous informons que depuis fin janvier, deux places de parking pour le covoiturage sont identifiées par un panneau sur la Place du Monument face à l'ancienne boucherie.

Vous souhaitez partager votre voiture ou celle d'une autre personne pour effectuer un trajet, il suffit de se donner rendez-vous pour stationner les véhicules, et reprendre la route ensemble.

A la différence du taxi où le passager choisit sa destination, en covoiturage, c'est le conducteur du véhicule qui définit le trajet.

Bon covoiturage à tous

ENQUÊTE PUBLIQUE

La Commune de Coullons va lancer une enquête publique en vue de la vente de chemins.

Les membres de la commission « vente de chemins » vous invitent à déposer vos dossiers en mairie, même pour ceux qui en avaient déjà fait la demande par le passé, et ce jusqu'au **8 mars 2019** dernier délai. Ce dossier doit être composé d'un courrier de demande accompagné du plan cadastral correspondant.

Toute information concernant ce sujet pourra être demandée en Mairie.

Au terme de cette enquête, la désaffectation et l'aliénation des chemins pourront être décidées par le Conseil Municipal.





PARENTS APRÈS LA SÉPARATION, DES SÉANCES D'INFORMATION

Vous êtes séparés ou vous envisagez de vous séparer ? Vous êtes confrontés à un grand nombre de changements dans votre vie. La Caf organise des rencontres pour vous aider à comprendre et à traverser ce que vous et vos enfants, êtes en train de vivre.

Quels sont les impacts de la séparation pour l'ensemble de la famille ? Quelles sont les démarches à accomplir pour faire fixer une pension alimentaire, la résidence de l'enfant ? La communication avec l'autre parent est rompue ou difficile et vous ne savez pas comment rétablir le dialogue ?

Afin d'échanger sur ces questions, vous pouvez participer à une rencontre gratuite co-animée par un juriste, un psychologue du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles, un médiateur familial de Lien Social et Médiation et un travailleur social de la Caf. Nous aborderons ensemble sur la base de vos préoccupations et expériences :

- les impacts psycho-sociaux de la séparation tant pour vous que pour vos enfants,
- les aspects juridiques,
- la communication entre parents et parents-enfants,
- les professionnels à votre disposition près de chez vous.

L'intérêt de l'enfant reste au cœur des sujets abordés.



Sur inscription, un accueil pour vos enfants est prévu.

Vous pouvez venir avec l'autre parent sur une même séance.

Pour plus d'information rendez-vous sur le site Caf.fr, rubrique Ma Caf - « Parents après la séparation »

Couillons, le journal

ZERO PESTICIDE

**Loi Labbé :
votre jardin sans pesticides***

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides chimiques évolue

Depuis le 1^{er} janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques pour jardiner ou désherber. Issue de la loi Labbé, cette interdiction concerne également les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1^{er} janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.

Des solutions alternatives existent !

Planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol - cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels - utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs - favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bioagresseurs - en sont quelques-unes.

Les alternatives non-chimiques sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter. Vous pouvez utiliser des produits adaptés, au bon moment selon le stade de développement du bioagresseur et les conditions climatiques.

L'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sont disponibles sur le site www.jardiner-autrement.fr

Rapportez vos pesticides !

Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides doivent être rapportés en déchetterie si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations. La déchetterie la plus proche est celle de Poilly-lez-Gien.



LA GVDA (GYMNASTIQUE VOLONTAIRE ET DISCIPLINES ASSOCIÉES)



Une nouvelle saison sportive au sein de la GVDA (Gymnastique Volontaire et Disciplines Associées) a pu avoir lieu cette année grâce à la refonte des membres du bureau, le 26 juin 2018.

C'est avec plaisir que nous vous présentons notre nouvelle présidente Jozien, nos trésorières Martine et Fabienne, notre secrétaire Céline. Notre objectif est de conserver un club de fitness au sein de notre village et également deux emplois mais et surtout avoir un lieu de partage et d'échanges où règne une ambiance familiale. N'oublions pas que s'accorder un moment à soi dans nos vies si mouvementées ne procure que des bienfaits.

Notre club compte aujourd'hui 65 adhérents dont 27 nouvelles inscriptions.

Nos profs diplômées : Valérie et Katia, assurent les cours les lundis de 14h à 15h, de 15h à 16h et les mardis de 19h à 20h et de 20h à 21h. Au programme : du renfort musculaire, de la gymnastique bien-être, du step, du L.I.A, du cardio-training et de la bonne humeur. Nous proposons des cours adaptés à tous les niveaux, concernant les adolescents et adultes.

Nous avons opté pour plus de communication. Ainsi nous avons ouvert une page Facebook GVDA COULLONS.

N'hésitez pas à nous rejoindre. Régulièrement des messages seront rédigés sur le panneau d'affichage en centre-ville.

Nous soulignerons quelques événements au cours de l'année tel que « Octobre rose » ou le Téléthon.



Nous tenons à vous remercier de la confiance que vous nous apportez par votre présence, vos encouragements, votre soutien, et nous vous adressons tous nos vœux, que 2019 vous apporte du bonheur et du succès dans tous vos projets !!

Naissances :

Alycia BUREAU le 14/11/2018
Roxane FLATTET le 14/12/2018



Décès :

GOUDIFA Corinne (54 ans) 1/11/2018
PLESSY Danielle (68 ans) 15/11/2018
ROUSSEAU Marie (89 ans) 16/11/2018
COLLIN Christine née MIGOT (63 ans) 30/11/2018
BERTRAND Agnès (90 ans) 2/12/2018
REMINIAC Jeannine née BOLAN (89 ans) 12/12/2018
DEPARDIEU Daniel (79 ans) 19/12/2018



Horaires d'ouverture de la Mairie - Lundi de 15h à 18h. Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h



Bulletin d'informations municipales édité par la Mairie de Coullons :
Rue de la Mairie - 45720 Coullons - Tél. 02 38 36 10 10
courriel : coullons.mairie@wanadoo.fr
Directeur de la publication : Hervé PICHÉRY, Maire.
Dépôt légal : juin 2014.
Articles rédigés par les élus et les associations locales.
Crédit photos : Mairie, Associations.
Impression : Imprimerie Centrale - 45500 Gien

